

construction d'un navire hydrographique et océanographique, pour le compte du ministère des Mines et Relevés techniques. Les programmes relatifs aux petits navires ont été terminés en 1960.

**Armement.**—La fabrication de mortiers anti-sous-marins, de fusées de 2.75 pouces et de cartouches éclairantes de calibre 3"/50 s'est terminée en 1960. Les principaux articles qui ont été fabriqués comprenaient des torpilles anti-sous-marines à l'intention de la Royal Navy, des fusils de 7.62 mm et des mitraillettes de 9 mm, ainsi que les munitions, des obusiers de 20 livres et de 105 mm et des munitions fumigènes de mortiers de 81 mm pour le compte de l'Armée, des munitions de canons de marine de calibre 3"/50, de calibre 3"/70 et de 4 pouces, des grenades et des bombes sous-marines d'exercice, des fusées à haute altitude et de nombreux modèles d'appareils de pyrotechnie, à l'intention des forces armées.

On s'est procuré un plus grand nombre de matériels d'armement à l'étranger, en raison de la diminution des besoins des trois Armes. Toutefois, on n'a importé que les articles dont la fabrication au Canada aurait entraîné l'établissement d'installations spéciales à un prix excessif. Les principaux articles achetés aux États-Unis ont été des matériels de fusées *Honest John* de 762 mm et des fusées de décollage (*JATO*). Les articles achetés au Royaume-Uni comprenaient des canons de calibre 3"/70 et des affûts, des munitions de chars de 105 mm, des fusées et obus éclairants, des dispositifs éjecteurs de sécurité pour avions et des plaques de blindage spéciales.

Les principaux programmes de perfectionnement concernaient des auxiliaires de navigation et d'armement, des signaux explosifs sous-marins, un nouveau type de projectile anti-sous-marin, des éléments de plastique et un nouveau modèle d'appareil propulsif et pyrotechnique.

**Construction.**—En 1960, les paiements aux entrepreneurs ont été de \$64,193,000, ce qui représente une légère diminution dans la construction pour le compte des forces armées du Canada. La valeur des contrats passés en 1960 a également baissé à \$51,571,000. Les contrats les plus importants adjugés par la *Defence Construction (1961) Limited*, au nom des forces armées du Canada, se rapportaient à la construction complète de deux stations radar lourdes et d'une base de lancement du projectile *Bomarc*. D'autres contrats importants concernaient un établissement d'instruction technique, à Camp Borden (Ont.), une nouvelle aile pour le laboratoire de radiophysique du Conseil de recherches pour la défense, à Shirley Bay (Ont.) et un édifice à usages multiples, à Shelburne (N.-É.). De nombreux travaux de construction ont été effectués au Canada en 1960 pour le compte des forces aériennes des États-Unis. Les paiements faits aux entrepreneurs par les États-Unis se sont élevés à \$17,310,000. Les travaux ont continué en ce qui concerne les installations de ravitaillement en essence pour le Strategic Air Command, les programmes de perfectionnement du radar et le système de pré-alerte contre les engins balistiques.

**Achats divers.**—Le prix des articles et des services obtenus, dont la production n'exige pas d'ordinaire des installations spéciales, a atteint, en 1960, \$179,300,000, ce qui représente une légère augmentation. Les articles achetés en gros par l'organisme principal comprenaient les objets suivants: produits du pétrole, charbon et coke, vêtements et chaussures, matériels médicaux et dentaires, appareils de production, de contrôle et de distribution d'énergie, aliments en boîtes et breuvages, matériaux de construction et articles de quincaillerie, meubles et articles d'ameublement, fournitures de casernes et de navires, ainsi que des matériels pour la manœuvre des avions au sol, et toutes sortes de matériels de transport motorisé, de construction et d'entretien des routes. Les services établis par l'organisme principal comprenaient certains travaux de recherches et de perfectionnement, des travaux de génie, les services de pourvoyeurs, ainsi que des relevés aériens. Les travaux de recherches comprenaient une enquête sur les produits indigènes pour le tannage du cuir, l'étude des moyens à prendre pour prévenir la formation de la glace sur les structures fixes et sur les pistes d'aéroports, ainsi que l'étude de la force portante des couches de glace. Des